



Le 13 mars 2026

Siège social : Hôtel de Ville, place de la République
B.P. 8 – 59380 BERGUES

Secrétariat examen: Francis CRÉPIN
39 rue du Tour de Ville
02760 FRANCILLY-SELENCY

Mesdames et Messieurs les carillonneuses, carillonneurs,
et professeurs de carillon.

Madame, Monsieur,

Cette année, la **Guilde des Carillonneurs de France**, organise son examen national d'interprétation

le samedi 13 juin 2026
sur le **carillon du Beffroi de Bergues (59)**

Vous trouverez ci-jointes toutes les pièces nécessaires à la préparation de cet examen :

- Le règlement général 2026 de l'examen.
- La liste des pièces d'examen.
- Une fiche de présentation du carillon de Bergues
- Un formulaire d'inscription.

Horaire de l'épreuve

Les horaires précis des épreuves dans la journée du 13 juin seront communiqués aux candidats durant la dernière quinzaine de mai en fonction du nombre de candidats inscrits par cycle.

Préparation

Contact pour l'accès au carillon de Bergues dans la perspective de l'examen :

M. Jacques MARTEL, carillonneur titulaire de Bergues.

Tél : (33) 06 60 17 39 56 – adresse courriel : jacques.martel@bbox.fr

Les répétitions des candidats peuvent avoir lieu, sur rendez-vous, durant le **mois** précédent l'examen.

Toutefois, dans la journée du vendredi 12 juin précédent l'épreuve, chaque candidat ne pourra prendre ou reprendre contact avec l'instrument que pendant 20 à 30 min, selon un planning établi à l'avance.

Pour ces répétitions, les candidats devront **accéder seuls** au clavier (excepté pour les candidats mineurs qui pourront être accompagnés d'un responsable légal).

Partitions

Les partitions des pièces imposées peuvent être demandées à Francis CRÉPIN, secrétaire du comité d'organisation (voir coordonnées en entête du bulletin d'inscription).

Les pièces libres choisies par les candidats devront être envoyées en même temps que le formulaire d'inscription sous forme :

- d'une photocopie, pour un envoi postal.
- d'une copie **en format pdf**, pour un envoi par courrier électronique.

Dans les deux cas, ces copies devront être **de très bonne qualité** et **vierges de toute annotation de travail** (et non le résultat d'une photo avec un téléphone mobile).

Les copies de pièces libres présentant des problèmes de lisibilité pourront être refusées par le comité d'organisation de l'examen.

Envoi des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées au secrétaire du comité d'organisation de l'examen **avant le mercredi 13 mai** à minuit.

Modalités : voir le bulletin d'inscription joint.

(Veuillez vérifier sur ce bulletin d'inscription la parfaite lisibilité de votre adresse courriel)

Hébergement

Bergues et ses environs regroupent plusieurs hôtels et de nombreux gîtes d'hébergement à différents types de prix. Nous pourrions envoyer en temps utile aux candidats une liste d'adresse fournie par l'Office du Tourisme.

Pour des renseignements dès maintenant concernant l'hébergement :

Office du Tourisme de Bergues : tél 03 28 68 71 06

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire concernant cet examen.

Très cordialement. Francis Crépin
(secrétaire du comité d'organisation).

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Crépin', with a stylized flourish above it.